

Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

ANNEXE N°2

PROJET PÉDAGOGIQUE

PROJET PÉDAGOGIQUE ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE
LA FORMATION

Table des matières

I.	PROJET PÉDAGOGIQUE PROPRE À LA PRÉPARATION DU DIPLÔME	1
I. 1	Définition de la profession et du contexte de l'intervention	1
I. 2	Public concerné et champs d'intervention	2
I. 3	Orientations Pédagogiques	5
I. 4	Progression Pédagogique	6
I. 5	L'architecture pédagogique :	7
II.	MOYENS PÉDAGOGIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE FORMATION	8
III.	MOYENS MIS À DISPOSITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET AVANT LEUR INSCRIPTION EN FORMATION	10
III. 1	Site Internet	10
III. 2	Communication externe	11

I. PROJET PÉDAGOGIQUE PROPRE À LA PRÉPARATION DU DIPLÔME

La commande sociale à laquelle doivent répondre les filières éducatives et sociales est double :

Former les travailleurs sociaux de demain par la construction des compétences requises, en tenant compte des évolutions rapides des contextes institutionnels, politiques, juridiques, législatifs, sociologiques, et des problématiques sociales contemporaines. Cette formation doit être générique, et proposer des compétences transférables aux différents champs d'intervention.

Qualifier les étudiant/stagiaires en activant la préparation au Diplôme d'État, par la mise en œuvre de séquences pédagogiques combinant des travaux collectifs et des temps d'accompagnement individualisé.

Au-delà de ces deux objectifs d'importance, voici le projet de la filière :

La filière de formation se doit, dans le respect du cadre légal et des orientations institutionnelles de former les éducateurs techniques spécialisés de demain aptes à accompagner et soutenir des enfants, adolescents familles et groupes de vulnérabilité ou de handicap. Il exerce dans le champ de l'éducation spécialisée, le champ social, le champ scolaire, le champ de la santé, le champ sanitaire, le champ de l'insertion professionnelle et/ou dans le champ judiciaire.

Les textes réglementaires 2018 ont redéfini le cadre de la profession et du contexte d'intervention en éducation spécialisée et l'organisation en référentiel professionnel. Le référentiel de formation est basé sur ces textes et intègre cette réforme.

Voici le référentiel de formation permettant le développement des compétences professionnelles:

I. 1 Définition de la profession et du contexte de l'intervention

L'éducateur technique spécialisé est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique.¹

Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques. S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur technique spécialisé travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est en lien avec des partenaires économiques, du secteur médico-social et du domaine de la formation, ce

¹Référence : Code de l'action sociale et des familles : article D.451-52

qui lui demande de réfléchir à la communication et à la transmission des informations dans le respect des personnes accompagnées.

En lien avec les projets dans son domaine d'activités et/ou la formation et les apprentissages, l'éducateur technique spécialisé met en œuvre une pédagogie adaptée tant dans la démarche que dans les façons de faire. Il innove et crée des situations et des outils favorisant le développement et/ou l'épanouissement personnel et professionnel des populations qu'il accompagne.

Rôle et fonctions

L'éducateur technique spécialisé exerce des fonctions éducatives auprès de publics diversifiés. Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles. Il effectue l'ensemble de ce travail grâce à des compétences acquises dans le cadre d'une formation technique et/ou d'un exercice professionnel à caractère technique antérieur ainsi qu'à une bonne connaissance du monde du travail. L'éducateur technique spécialisé exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

L'éducateur technique spécialisé assure l'accompagnement éducatif de personnes et de groupes dans une temporalité. Il repère et évalue les aptitudes sociales et techniques des personnes et identifie leurs besoins. L'éducateur technique spécialisé structure et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et éducative des personnes et du groupe. Il veille à l'équilibre entre l'épanouissement des personnes et les exigences de l'activité et/ou du travail.

Dans le cadre d'un travail pluriprofessionnel, l'éducateur technique spécialisé élabore des parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il met en œuvre des apprentissages, réalise des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités. À cet effet, il porte des projets et contribue à leur réalisation.

L'éducateur technique spécialisé participe à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques et une approche éducative, il communique ses analyses et ses expériences à d'autres professionnels dont les instances décisionnaires et ajuste ses pratiques. Il conseille pour la mise en œuvre d'actions spécifiques en lien avec son domaine d'intervention en direction des différents publics.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

I. 2 Public concerné et champs d'intervention

Public

Enfants, adolescents, adultes ou adultes vieillissants en situation de handicap, de précarité, en difficulté sociale et familiale, de dépendance et/ou en souffrance physique ou psychique ou inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle ou en prévention de la marginalisation

Employeurs

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (État, Hospitalière, Territoriale)

Politiques sociales

Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse, prévention spécialisée, insertion par l'activité économique, grand âge...

Lieux d'intervention

Entreprises adaptées, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers de vie, centres de rééducation professionnelle ou fonctionnelle, instituts médico-éducatifs (IME), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), chantiers éducatifs, entreprises, chantiers et ateliers d'insertion, centres d'adaptation à la vie active, établissements d'accueil pour personnes âgées...

Référentiel fonctions/activités

- Description de chaque fonction :
 - Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe :
L'éducateur technique spécialisé développe une relation éducative en respectant la singularité, les choix et les demandes de la personne ou des représentants légaux. Il assure un accompagnement individuel et/ou collectif adapté aux potentialités des personnes et tenant compte de leurs situations sociales et familiales. Pour ce faire, il s'appuie sur une activité technique ou professionnelle permettant la (re)construction identitaire et favorisant l'inclusion sociale et professionnelle. Il s'appuie sur un travail d'équipe et inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.
 - Élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle :
L'éducateur technique spécialisé construit et décline avec les personnes accompagnées des projets favorisant leur démarche d'insertion socioprofessionnelle, leur promotion et leur épanouissement. Pour ce faire, il s'appuie sur un travail d'équipe, développe et entretient un réseau de partenaires. Il repère les aptitudes sociales et techniques des personnes et identifie leurs besoins. Il définit ou crée les outils, les moyens et les modalités pédagogiques en les adaptant à la singularité des personnes.
 - Encadrement technique d'activités professionnelles :
L'éducateur technique spécialisé conçoit et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et éducative des personnes et du groupe. Il articule l'environnement technique en fonction des aptitudes et des difficultés des personnes. Il encadre et anime les apprentissages professionnels. Il prend en compte les aspects économiques d'une production et favorise l'acquisition des rythmes liés aux situations de travail.
 - Contribution à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel :
L'éducateur technique spécialisé assure une veille sur les évolutions des problématiques des publics accompagnés, du secteur et de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre ces mutations et ajuste son activité et ses modes d'intervention. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques acquis au préalable et une approche éducative, il transmet ses analyses et partage ses

expériences à d'autres professionnels et auprès des instances décisionnaires. Il peut développer des actions innovantes spécifiques à son domaine d'intervention.

➤ Activités de chaque fonction :

Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe	Élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle	Encadrement technique d'activités professionnelles	Contribution à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel
<p>Accueillir la personne et le groupe</p> <p>Établir et faire vivre la relation éducative</p> <p>Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'actualisation du projet personnalisé</p> <p>Participer à l'accompagnement éducatif de la personne dans son intégration sociale et professionnelle</p> <p>Créer une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement de la personne dans le respect de l'autre et du collectif</p>	<p>Repérer et évaluer les aptitudes sociales et techniques des personnes</p> <p>Définir un parcours d'accompagnement individuel favorisant l'initiation et/ou l'insertion professionnelle et d'inclusion sociale</p> <p>Mettre en œuvre le parcours d'insertion socioprofessionnel</p> <p>Identifier les besoins en formation en lien avec le projet des personnes</p> <p>Concevoir des situations d'apprentissage favorisant l'insertion sociale et/ou professionnelle</p> <p>Structurer un cadre contribuant à la construction d'une identité sociale et/ou professionnelle des personnes</p> <p>Inscrire le parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes dans une</p>	<p>Encadrer et animer une équipe de personnes accompagnées et organiser l'activité ou le travail</p> <p>Concevoir, organiser et mettre en œuvre une pédagogie et des apprentissages adaptés à l'activité ou au travail</p> <p>Structurer l'environnement technique en fonction des besoins des personnes</p> <p>Gérer la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique</p> <p>Veiller à l'adaptation du poste de travail en fonction des capacités de la personne accompagnée</p> <p>Garantir l'hygiène, la sécurité et la santé au travail des personnes</p> <p>Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention en matière d'hygiène, de sécurité et</p>	<p>Mettre en place une démarche de veille documentaire, législative et réglementaire</p> <p>S'informer, analyser et comprendre l'environnement socio-économique</p> <p>Conseiller pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de son domaine d'intervention en direction des différents publics</p> <p>Communiquer et informer sur les impacts des évolutions du travail en lien avec son domaine d'activité</p> <p>Participer à des temps d'échanges d'expériences et de pratiques innovantes</p>

	démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels	de santé au travail des personnes	
--	--	--------------------------------------	--

I. 3 Orientations Pédagogiques

L'équipe pédagogique, à partir de ce référentiel de fonctions et des contenus des différents domaines de formation, vise à conduire l'apprentissage, chez les étudiants, des éléments nécessaires à l'exercice de la fonction éducative et technique tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

- Les objectifs au plan personnel :
 - Se doter d'outils de communication et d'expression, développer ses capacités créatives,
 - Apprendre à objectiver sa propre implication dans la relation éducative,
 - Réfléchir sur ses propres aptitudes à l'autonomie, ses appartenances identitaires et sa propre intégration des normes sociales,
 - Apprendre à être responsable (valeurs morales et éthiques et cadre déontologique),
 - Apprendre à se situer au sein d'un collectif,
 - Apprendre à analyser ses aptitudes, difficultés, ses ressources dans sa relation à autrui.

- Les objectifs au plan professionnel :
 - Acquérir des connaissances en sciences humaines et sociales,
 - Développer la connaissance des problématiques des différents publics et des différentes prises en charge,
 - Développer la connaissance de l'environnement économique et social de l'Action Sociale, de l'entreprise et de la formation.
 - Acquérir la connaissance du cadre juridique des différents dispositifs,
 - Élaborer ses propres outils pédagogiques et de gestion,
 - Élaborer une culture professionnelle,
 - Élaborer son projet professionnel.

Ces éléments constitutifs d'un parcours de professionnalisation, inscrits dans une dynamique d'alternance, visent à former un éducateur technique spécialisé qui sache, au sein d'une institution, d'un service, d'une équipe :

- Identifier le sens des missions leurs obligations et limites,
- Identifier les contours de son métier afin de trouver sa juste place dans le travail en équipe pluridisciplinaire intra et extra muros, en réseau et/ou en partenariat,
- Être respectueux de la personne et des groupes humains rencontrés,
- S'appuyer sur des savoirs, savoir-faire et savoirs être adaptés aux personnes accompagnées et aux particularités des situations vécues,
- Être capable d'objectiver son intervention et les besoins de l'utilisateur,
- Être acteur de la mise en œuvre de projets d'action éducative réalistes et évaluables au niveau individuel ou collectif.

Ces intentions pédagogiques vont se décliner et s'opérationnaliser, pour un public d'étudiants-stagiaires en formation initiale, tout en intégrant dans une pédagogie différenciée, les apprenants bénéficiant de la VAE et des salariés en formation.

I. 4 Progression Pédagogique

L'organisation de la formation par domaine de compétences respecte la logique du processus de la formation professionnelle en alternance inscrit dans une temporalité particulière. Ce processus permet le développement de compétences et l'émergence d'un positionnement professionnel, d'une posture réflexive nécessaire pour aborder les questions éthiques et déontologiques.

Par ailleurs, conformément aux modalités de mise en œuvre du système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS, European Credit Transfer and Accumulation System), la formation préparant au diplôme d'État d'Éducateur Technique spécialisé est organisée en Unités d'Enseignement. Les UE sont valorisées en crédits et sont répartis sur six semestres. La valeur de l'ensemble des modules composant chacun des six semestres ne peut dépasser 30 crédits ECTS.

La progression pédagogique proposée s'est construite à partir d'une expérience de la modularisation de la formation probante au sein de la filière depuis plusieurs années. Elle a été ensuite remaniée en tenant compte des évaluations continues de la formation dispensée (bilans des employeurs, référents professionnel du site qualifiant, stagiaires, équipe pédagogique).

L'organisation de la formation par domaine de compétences respecte la logique du processus de la formation professionnelle en alternance inscrit dans une temporalité particulière. Ce processus permet le développement de compétences et l'émergence d'un positionnement professionnel, d'une posture réflexive nécessaire pour aborder les questions éthiques et déontologiques.

Cette formation se déroule sur six semestres, distincts dans leurs contenus et objectifs afin de structurer le passage d'une posture d'apprenant à celle d'un professionnel en devenir.

Le parcours de formation est construit dans une double dynamique :

- Une dynamique individuelle étayée par un accompagnement personnalisé assuré de façon préférentielle par un formateur de la filière ou le cas échéant par un formateur occasionnel en lien avec un formateur pour assurer la fonction de Conseiller d'Etude-Alternance.
- Une dynamique collective étayée par des mises en situations groupales avec des supports divers (réflexion partagée, production collective, etc.).

Le parcours de formation s'élabore au sein d'une dynamique d'alternance intégrative qui privilégie la mise en cohérence entre apports théoriques et mise en situation professionnelle, lors des périodes de formation pratique ou en emploi.

Ce parcours est composé de six semestres aux objectifs affirmés qui articulent temps de formation pratique, temps de formation théorique en centre de formation et temps de travail personnel.

I. 5 L'architecture pédagogique :

Depuis le 22 Aout 2018, la réglementation reconnaît à l'Éducateur Technique Spécialisé (ETS), comme pour les autres professionnels concernés par cette réforme (ASS, EJE, ES, CESF) un niveau de qualification II (grade licence), et favorise la dynamique de transversalité entre les filières de formation et les métiers préparés à travers l'identification d'un socle commun de formation non limité aux domaines de compétences 3 et 4. Ce qui favorise la dynamique de transversalité entre les filières de formation et les métiers préparés.

L'architecture générale de la formation est déterminée par les modalités du référentiel professionnel et leurs déclinaisons en quatre domaines de compétences auxquels sont associés quatre domaines de certification. Cette conception permet de construire des dispositifs personnalisés pour les personnes bénéficiant de la VAE.

Deux Domaines de Compétences :

- Le Domaine de Compétences 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- Le Domaine de Compétences 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

Les compétences partagées sont des compétences qui se trouvent dans les domaines de compétences 1 et 2 :

Ces compétences partagées sont les suivantes: – accueillir, favoriser l'expression et l'autonomie des personnes; – analyser la demande et les besoins; – évaluer une situation; – concevoir un projet; – concevoir une intervention; – évaluer, ajuster son action; – mobiliser les ressources de la personne et favoriser sa participation; – accompagner une personne; – favoriser l'accès aux droits.

Deux Domaines de Compétences contributifs regroupent les compétences professionnelles communes aux autres travailleurs sociaux de niveau II :

- Le Domaine de Compétences 3 : Communication professionnelle
- Le Domaine de Compétences 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

La formation s'appuie sur l'alternance entre des périodes de formation théorique d'une durée de 1 200 heures et des périodes de formation pratique d'une durée totale de 2380 heures (cf annexe 6 : tableau de l'alternance).

L'augmentation du temps de formation pratique prévu de 1960h à 2380h est un choix pédagogique de notre part. En effet, de toutes les formations validant un grade licence, la formation ETS compte un volume de formation théorique moins important. Nous avons donc augmenté le temps de formation pratique afin que le nombre d'heures de formation totale (pratique et théorique) soit équivalent à la formation d'Éducateur Spécialisé.

La formation théorique d'une durée de 1200 heures est construite à partir des domaines de compétences précités et comprend quatre domaines de formation permettant l'acquisition des connaissances et des techniques pédagogiques préparant aux compétences professionnelles.

DF1 :	Accompagnement social et éducatif spécialisé	450 heures
DF2 :	Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé	350 heures
DF3 :	Communication professionnelle	200 heures
DF4 :	Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux	200 heures

Les Domaines de Formation comprennent des apports théoriques, des apports méthodologiques et du temps de « suivi et d'accompagnement formatif ».

Les apports théoriques, issus de plusieurs champs disciplinaires permettent la constitution d'un socle de connaissances. Les apports méthodologiques sont destinés à apporter des bases liées aussi bien aux domaines de compétences, qu'aux travaux demandés dans le cadre de la certification. Le « suivi et l'accompagnement formatif » a pour objectif de permettre à l'étudiant-stagiaire d'être soutenu dans la démarche de l'alternance et d'être guidé dans son positionnement professionnel.

L'organisation de la formation par domaine de compétences respecte la logique du processus de la formation professionnelle en alternance inscrit dans une temporalité particulière. Ce processus permet le développement de compétences et l'émergence d'un positionnement professionnel, d'une posture réflexive nécessaire pour aborder les questions éthiques et déontologiques.

Les unités d'enseignement sont valorisées en crédits et sont répartis sur six semestres. La valeur de l'ensemble des U.E. composant chacun des six semestres ne peut dépasser 30 crédits ECTS.

II. MOYENS PÉDAGOGIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE FORMATION

La diversité des moyens pédagogiques est une composante importante de toute action de formation, car elle permet de mobiliser différemment les capacités cognitives des étudiants/stagiaires et de répondre aux différents « profils pédagogiques » que représente une promotion.

Les cours et enseignements de type magistral constituent une prestation pédagogique permettant l'apport de connaissances théoriques, méthodologiques, techniques. Il s'agit d'intervention préconstruite, plus ou moins interactive, à dominante de savoirs disciplinaires et/ou professionnels ;

Ils doivent garder leur vocation première de transmission de connaissances, qu'il s'agisse de contenus disciplinaires, de présentations d'actions ou d'expériences, de conférences thématiques.

Les travaux dirigés (TD) constituent une prestation pédagogique s'appuyant fortement sur la dynamique du groupe, sur l'interactivité. Le TD est au service de l'appropriation d'apports théoriques, méthodologiques, techniques permettant de nommer, analyser des éléments en lien avec le métier et/ou leur rôle d'apprenant et stagiaire Le Formateur endosse alors un rôle d'animation, et crée, suscite les conditions d'apprentissage. L'instillation de savoirs disciplinaires et/ou professionnels peut être opportune mais non préconstruite. Le Formateur saisit des opportunités d'apprentissage permettant la co-construction de savoirs à partir de celui des apprenants.

Ils représentent une ressource pédagogique importante, et, en fonction des objets, ils permettent d'atteindre plusieurs objectifs :

La référence à un groupe de pairs dans la durée d'un ou de plusieurs semestres ;

La confrontation des points de vue et idées régulées par un Formateur et l'expérience des réalités de la dynamique de groupes, construisant les compétences aux coopérations professionnelles ;

La construction de compétences collectives en mutualisant les savoirs et expériences (TD de professionnalisation, travail de l'alternance...);

Les interactions plus aisées avec le Formateur, ce qui lui procure un espace de connaissances plus fines de l'étudiant/stagiaire.

Les séminaires constituent un ensemble de prestations (cours, TD) lié à une thématique, permettant un croisement de regards disciplinaires et/ou professionnels, trans-domaines de formation. C'est une mosaïque d'unités d'apprentissage issu de plusieurs Unités d'Enseignement. Ils peuvent se construire et s'activer au-delà de la filière ou dans le cadre de la transversalité entre les filières et entre les niveaux de formation.

La formation ouverte et/ou à distance et la formation en autonomie sont une modalité pédagogique qui favorise l'autonomie des étudiants, individuelle et collective. À partir de consignes de travail et de temps de régulation avec un Formateur, le groupe produit des connaissances et de l'expérience, qu'il peut partager ensuite avec l'ensemble de la promotion.

Les ateliers et mises en situations professionnelles : permettent un travail technique de construction d'outils, travail des écrits professionnels – TIC) Les séquences de type jeux de rôle, permettent d'expérimenter différentes composantes de la relation professionnelle (communication / entretiens / conduite de réunions). Quant aux ateliers, ils sont utilisés dans le cadre de la préparation à la certification (guidances de mémoire, préparation aux soutenances). Enfin, les groupes d'initiation à l'analyse de la pratique constituent l'espace du travail de l'implication, et de la relation aux usagers ; ils sont obligatoirement accompagnés par un Formateur extérieur à la filière.

Le conseil d'étude

L'accompagnement du parcours de formation et de professionnalisation de l'étudiant/stagiaire se réalise dans le cadre d'un Conseil d'Etude (projets, bilans, allègements, aménagements particuliers, alternance, travaux, Commission d'année...). Ces temps planifiés avec un Formateur chargé du Conseil d'Étude permettent d'évaluer la capacité de l'étudiant-stagiaire à établir des liens entre théorie et pratique, à prendre du recul par rapport à ses expériences de formation pratique, à son implication en général. Ces temps de suivi individualisés formalisent les étapes significatives du parcours de formation. Ils constituent un espace de dialogue sur la professionnalisation mais aussi un appui à la préparation aux épreuves de certification.

Le Conseiller d'Étude doit permettre d'instaurer une articulation constructive entre dynamique collective et parcours individuel. Il est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant/stagiaire dans l'accompagnement individualisé de son parcours de professionnalisation.

Il assure l'interface entre les différents espaces de formation que l'étudiant/stagiaire sera amené à fréquenter et à ce titre son rôle est essentiel pour le bon déroulement du processus d'alternance ; Il est garant de la cohérence du projet individuel dans un processus de formation complexe. Il agit comme « catalyseur » pour permettre à l'étudiant de s'approprier son parcours ;

Il porte un regard critique sur les travaux produits par l'étudiant et sur leur processus de construction en référence au projet pédagogique de la filière.

III. MOYENS MIS À DISPOSITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET AVANT LEUR INSCRIPTION EN FORMATION

L'IRTESS propose plusieurs modalités et différents supports à toute personne désirant disposer d'informations à propos de l'offre de formation :

- les objectifs des métiers préparés, les publics pris en considération, les principaux débouchés ;
- les objectifs de chacune des formations (domaines de compétences) et les modalités de la formation (durée, modalités de l'alternance...) ;
- le diplôme obtenu (niveau à la sortie de la formation) ;
- les modalités d'entrée (niveau d'entrée, conditions d'accès) et de sélection à l'entrée ;
- les voies d'accès à la certification (poursuite d'étude, apprentissage, cours d'emploi, VAE) ;
- les tarifs, les financements possibles.

III. 1 Site Internet

L'IRTESS dispose d'un site internet par lequel les informations actualisées, en lien avec les formations dispensées, les préparations, complétées par des liens et des documents téléchargeables disponibles en ligne

Avant leur inscription aux épreuves d'admission, l'établissement de formation porte à la connaissance des candidats le nombre de places disponibles, ainsi que le nombre de celles ouvertes en formation initiale (nombre de places financées par le conseil régional) et met à la disposition du candidat le projet pédagogique et le règlement d'admission, le formulaire de préinscription, les dates des épreuves. Les personnes intéressées peuvent retrouver : l'objectif, le programme, la formation, le diplôme, l'admission et les tarifs.

- des permanences et/ou des réunions d'information collective sur les métiers, les formations et les conditions d'accès et sur les préparations aux concours ;
- un accueil téléphonique de premier niveau d'information (renseignements à partir des plaquettes de formation), puis de deuxième niveau auprès d'une assistante de formation ou d'un responsable de formation ;
- visibilité des parcours via Parcoursup, nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur. Elle permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation souhaitant entrer dans l'enseignement supérieur de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur ;
- Annuellement, notre établissement organise, en partenariat avec l'université de Bourgogne, une journée « Portes ouvertes ». Cette journée co-animée par nos formateurs et étudiants ainsi que par des professionnels de secteur nous permettent de renseigner de manière exhaustive toute personne ayant un projet de formation dans l'action sociale (soit en moyenne près de 300 personnes par an). Parallèlement nous sommes également

présents lors des salons d'étudiants ou directement dans les établissements d'enseignement secondaire.

III. 2 Communication externe

L'IRTESS met en œuvre plusieurs actions de communication externe, s'attachant à adapter sa communication auprès des différentes cibles visées

Action de communication	Modalité des actions de communication		Cibles
	Rencontre	Internet	
Organisation d'événements / Participation à des événements	Rencontres territoriales		Employeurs
	Forum Studyrama Dijon		Futurs candidats
	Salons		Futurs candidats
	Journée Portes Ouvertes Université/IRTESS		Futurs candidats
	Journées orientation organisées par les lycées		Futurs candidats
Co-animation avec les étudiants/stagiaires et des formateurs		Site IRTESS	Tout public
		Site page jaune Formation	Tout public
		ONISEP	Tout public
		Portail Emfor (ESIA B-FC)	Tout public
Actualisation de notre offre de formation			

		Info Jeunesse Bourgogne	Tout public
Témoignages		Témoignage étudiant en formation site UB	Tout public
Maintien du lien avec les acteurs de l'orientation et l'insertion	CIO		Orientation
	EMFOR		Information
	Pôle emploi		Prescripteur
	Mission locale		Prescripteur
	OPCA		Prescripteur/financier
	CFA		Partenaire